

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHATEAU****Séance du 12 avril 2023**

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	25
Absent :	1
Procurations :	7
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Philippe ABINAL (parti à 19h32 pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOUZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

FIN/36-2023**Affectation du résultat de l'exercice 2022
Budget principal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu le compte administratif 2022 du budget principal approuvé par délibération N°FIN/31-2023,

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023 (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 4).

CONSIDERANT que statuant sur l'affectation du résultat du budget principal, le Conseil Municipal :

- constate, à la clôture de l'exercice 2022, les éléments suivants :

FONCTIONNEMENT	Excédent reporté	285 841,68
	Résultat antérieur reporté	285 841,68
	Recettes	14 330 245,33
	Dépenses	13 237 854,65
	Résultat de l'exercice	1 092 390,68
	Excédent de fonctionnement cumulé	1 378 232,36

	Déficit reporté	1 405 067,07
	Résultat antérieur reporté	-1 405 067,07
	Recettes	5 169 518,86
	Dépenses	4 394 532,03
	Solde d'investissement de l'exercice	774 986,83
	Déficit d'investissement cumulé	-630 080,24
	Restes-à-réaliser en recettes	1 240 500,00
	Restes-à-réaliser en dépenses	1 448 283,94
	Besoin de financement RAR	-207 783,94
	Solde déficitaire section d'investissement	-837 864,18

- décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

- 1 - Constate le solde d'exécution de la section d'investissement :
DEFICIT DE FINANCEMENT CUMULE (compte D/001) -630 080,24

- 2 - Couvre le besoin de financement
AFFECTATION EN RESERVES (compte R/1068) -837 864,18

- 3 - Affecte le surplus en section de fonctionnement
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (compte R/002) 540 368,18

ENTENDU que ces écritures d'affectation des résultats feront l'objet d'une inscription budgétaire lors de la première décision modificative du présent exercice.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (27 pour ; 0 contre ; 5 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL) :

- approuve l'affectation du résultat du budget principal 2022 telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **14 AVR. 2023**

Et de la publication le : **17 AVR. 2023**